

Désignation de l'entrepriseA2C

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*12

Adresse de l'entrepriseBâtiment 5 Avenue de Champagne Résidence Les Vignes de Bures 91940 LES ULIS

Durée de l'exercice précédent*12

Numéro SIRET*80446429500018

Néant *☐

				Exercice N clos le 30092023		N-1 30092022	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
						Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB		AC			
	Frais de développement*	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	927	AS	927		
	Autres immobilisations corporelles	AT	1 403	AU	1 317	86	191
Immobilisations en cours	AV		AW				
Avances et acomptes	AX		AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD	50	BE		50	50
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH		BI			
TOTAL (II)		BJ	2 380	BK	2 244	136	241
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	500	BM		500	500
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	117 278	BY	50 082	67 196	75 482
	Autres créances (3)	BZ	5 465	CA		5 465	4 851
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
DIVERS	Disponibilités	CF	8 646	CG		8 646	11 571
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 729	CI		1 729	932
TOTAL (III)		CJ	133 618	CK	50 082	83 536	93 336
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	135 998	1A	52 326	83 672	93 577

Renvois : (1) Dont droit au bail :

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :

(3) Part à plus d'un an :

CR

Clause de réserve de propriété : *

Immobilisations :

Stocks :

Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Désignation de l'entreprise			A2C	Néant *			
				Exercice N	Exercice N - 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :		5 000)	DA	5 000	5 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence		EK)	DC			
	Réserve légale (3)			DD	500	500	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours		B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*		EJ)	DG			
	Report à nouveau			DH	15	(15 955)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	307	15 970	
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées*			DK			
	TOTAL (I)			DL	5 822	5 515	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
		Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	23 822	30 000	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs		EI)	DV	1 940	1 260	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	482	342	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	5 917	7 926	
	Dettes fiscales et sociales			DY	31 779	34 624	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
	Autres dettes			EA	13 910	13 910	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB			
TOTAL (IV)			EC	77 851	88 062		
Ecart de conversion passif*		(V)	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	83 672	93 577		
RENOUVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B			
	(2)	Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
			Écart de réévaluation libre	1D			
			Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*		EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	61 010	64 595	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH			

SARL A2C

Au capital de 5 000 €

**Siège social : Avenue de Champagne, Résidences les Vignes de Bures Bâtiment A5 91940 Les Ullis
804 464 295 RCS Evry**

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE CLOTURE DE BILAN

DU 26 MARS 2024

L'an deux-mille vingt-quatre

Le vingt-six mars

À quinze heures

L'associé unique de la société à responsabilité A2C a effectué une assemblée ordinaire, au siège social de la société, après avoir effectué une auto-convocation.

La séance est présidée par Monsieur Cédric CHENAIS, en sa qualité de gérant de ladite société.

Monsieur le Président, constate en conséquence que l'assemblée générale peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise pour chacun des points évoqués dans l'ordre du jour adressé à l'associé.

Il rappelle que l'Assemblée Générale a été convoquée à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 26 MARS 2024

- Approbation des comptes clos le 30 septembre 2023
- Affectation des résultats de l'exercice
- Ratification de la rémunération de 2022 du gérant
- Fixation de la rémunération de 2023 du gérant
- Quitus de sa gestion

Le gérant fait un exposé sur le marché de la société au cours de l'exercice écoulé notamment avec les difficultés économiques, sociales et fiscales rencontrées et donne lecture du bilan ainsi que du compte de résultats établi par l'Expert-Comptable.

Après quoi, il déclare la discussion générale ouverte.

Première résolution :

Le gérant donne connaissance à l'associé qui l'approuve à l'unanimité, les comptes établis pour les exercices 2022 et 2023, représentant au 30 septembre 2023 un total de bilan de 83 672 euros, se soldant par un bénéfice comptable de 1 207 euros et un bénéfice fiscal de 307 euros. Il a été convenu de présenter dans le bilan les résultats actuels et antérieurs selon leur affectation aux divers porteurs de parts.

Deuxième résolution:

L'associé décide d'affecter le résultat de l'exercice d'un montant de 307 Euros au report à nouveau.

L'associé rappelle, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, qu'il n'y a pas eu de dividendes distribués au cours des trois exercices précédents.

Troisième résolution :

La rémunération du gérant s'élève à 44 934 euros, à l'année, pour l'exercice 2022-2023.

Pour l'exercice 2023-2024, la rémunération est fixée à 45 000 euros, à l'année.

Quatrième résolution :

L'associé donne quitus à l'unanimité au gérant de sa gestion.

L'ordre du jour étant épuisé et les discussions closes, la séance est levée à quinze heures trente minutes et il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé, après lecture faite.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à seize heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le procès-verbal sur deux pages, qui a été signé par le gérant et l'associé et ce, après lecture faite.

Monsieur Cédric CHENAIS

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'C. CHENAIS', written over a light blue rectangular stamp.